

Conseil d'arrondissement du 25 novembre 2019

Vœu déposé par Carine Petit et les élus de la majorité municipale
relatif au gardiennage des résidences sénior

Considérant que le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) gère 8 résidences pour les séniors dans le 14^e correspondant à 496 logements

Considérant que le CASVP a décidé unilatéralement de supprimer le gardiennage le week-end sans consulter les résidents ni la mairie d'arrondissement

Considérant que les gardiens sont remplacés uniquement si leur absence est prévu à l'avance et supérieur à deux jours

Considérant que ces décisions dégradent fortement la qualité du service public, les résidents ne disposent plus de présence humaine qui les rassure, la distribution du courrier et la sortie des bacs ne sont plus assurées.

Sur proposition de Carine Petit et des élus de la majorité municipale, le Conseil d'Arrondissement du 14^e demande au CASVP de rétablir le gardiennage 7j/7 dans ses résidences pour séniors.